



**ADMIS
DIPLÔME D'ÉTAT
DE MEDIATEUR FAMILIAL
SESSION D'OCTOBRE 2023**

Pour la directrice régionale et par

délégation


La présidente du jury

Pascale Meyer

Nom de naissance	Nom d'usage	Prénom
AUCUN CANDIDAT ADMIS		

Délai de recours de 2 mois à compter de la date d'affichage :

- soit gracieux auprès de l'auteur de la décision
- soit contentieux auprès du tribunal administratif

Fait à Lyon le 09 octobre 2023